



plu

> Déclaration de Projet / Mise en compatibilité
«Réalisation de la clinique Saint-Louis II»



Enquête publique relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ganges pour la réalisation de la clinique Saint-Louis II

L'objectif du projet faisant l'objet de l'enquête publique consiste à déplacer la clinique existante (Saint-Louis I), située aux abords de l'Hérault, en partie en zone inondable.

Il s'agit de garantir les possibilités de développement de cet équipement sanitaire de première importance à l'échelle des hauts cantons de l'Hérault et du Gard, tant en termes d'accès aux soins que de maintien de l'emploi et de l'activité économique.

Pour ce faire, un nouveau site a été ciblé au nord de la ville pour accueillir le nouvel équipement. Toutefois, à l'heure actuelle, le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ganges classe une partie de ce site en zone naturelle, inconstructible.

Dès lors, pour réaliser le transfert, il est nécessaire de mettre en compatibilité le Plan Local d'Urbanisme.

La présente enquête publique porte à la fois sur le caractère d'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du document d'urbanisme.